

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p>PRIX DE L'ABONNEMENT Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.— Trois mois fr. 3.— Etranger: (Union postale) fr. 12.—</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis.</p>	<p>PRIX DES ANNONCES la ligne ou son espace: Canton 1) ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct. RÉCLAMES 50 ct.</p>
<p>Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du journal</p>		

La guerre sud-africaine

Quel réveil pour les Anglais! Depuis quinze jours, on ne nous parlait plus, sur le témoignage de dépêches *arrangées* par la censure, que de victoires dues aux troupes de Kitchener, que de redditions, de témoignages découragés des Boers réduits à merci.

Et voici que coup sur coup les héros prétendus harassés et sans espoir apparaissent épiques et formidables sur tous les points à la fois, au Transvaal comme dans l'Orange, avec une impétuosité nouvelle, décimant l'ennemi aux abois, puis, leur sanglante moisson faite, disparaissant avec une rapidité de légende.

Et ce sont, de la part du généralissime, de longues dépêches qu'un *truquage* sans doute opéré à Londres rend imprécises, mais qui peignent d'une façon tragique le désarroi dans lequel se trouvent les soldats de Sa Majesté britannique. Dans l'Orange le génie de l'admirable De Wet triomphe d'une manœuvre combinée par les généraux Dartnell et Campbell pour le cerner. Ecoutons parler le noble lord:

Le 18, Dartnell, à la tête d'un détachement monté, a été attaqué près de Landberg, district de Bethléem, par De Wet, à la tête d'environ 800 hommes. L'ennemi s'est approché en chargeant jusqu'à environ 150 yards. Après plusieurs heures de combat, il a été repoussé, après avoir perdu environ

20 hommes. Nous avons eu 1 homme tué, 2 officiers et 10 hommes blessés.

Le surlendemain 20 décembre, un engagement qui a pris de grandes proportions a eu lieu dans l'Orange également, à Tafelkop, dit la dépêche suivante:

Le colonel Damant et le commandant Remington avaient atteint Tafelkop après une marche de nuit. Les deux colonnes marchaient parallèlement à un intervalle de 3 milles, lorsque l'avant-garde du colonel Damant fut attaquée à l'improviste par 800 Boers, commandés par Botha, qui, malgré la défense courageuse des Anglais, s'emparèrent d'un kopje commandant le gros de la colonne anglaise et l'artillerie.

J'ai le regret d'annoncer que nos pertes ont été élevées. Le colonel Damant a été lui-même dangereusement blessé. Deux officiers et vingt hommes ont été tués et trois officiers et dix-sept hommes blessés.

Les Boers ont laissé six cadavres des leurs sur le terrain, et, pendant la poursuite, Remington leur a fait cinq prisonniers, dont le commandant Keyter.

Pendant que ces événements se déroulaient dans l'Orange, le Transvaal était également le théâtre d'une série de batailles terribles pour les troupes anglaises. En effet, tandis qu'une colonne anglaise attaquait le commando de Smuts et tuait six Boers, la colonne de Park était attaquée à Sandspruit par les commandants Muller et Trichaardt, accompagnés d'une mi-

trailleuse, et laissait sur le terrain 7 hommes tués, 6 officiers et 18 hommes blessés.

Enfin, le généralissime rend compte, en ces termes, d'une troisième bataille qui a mis aux prises à Beginderlyn une colonne d'infanterie anglaise et une troupe boère:

Les Boers chargèrent vigoureusement et accablèrent sous le nombre une portion de la colonne, avant que Spens pût lui prêter son appui. Nos pertes ont été sérieuses, mais les détails n'en sont pas connus. Deux officiers ont été dangereusement blessés.

Quel commentaire à ajouter à cette série de nouvelles, dont la sécheresse même et la confusion accentuent la terrible éloquence?

Le Christmas qu'on se promettait de fêter, il y a deux ans, au début de la guerre, à Prétoria, en mangeant l'oie traditionnelle, ramène, pour la troisième fois, de tristes nouvelles du théâtre de la guerre. On dirait que la fatalité implacable s'en mêle.

N'est-il pas épouvantable et odieux tout ensemble de voir une nation comme l'Angleterre, un peuple dont le passé fut très beau, s'acharner à une entreprise que toute conscience réprovoque, entreprise maudite, entreprise de mort, flétrie sans rémission possible au tribunal universel?

Le monde déplore la guerre du Transvaal; il en souffre. Et la grande nation, aveuglée pour l'instant, loin

de voir dans la pitié douloureuse qui serre le cœur des peuples une invite à la magnanimité qui grandit et honore, y découvre une marque d'hostilité, un motif de plus de rester sourde à tout conseil comme à toute prière.

Cependant, le temps passe, éloignant la solution au lieu de la rendre prochaine. Une heure viendra, à n'en point douter, où il faudra se rendre à l'évidence et reconnaître que ce n'est pas avec les forces dont dispose lord Kitchener que l'on pourra venir à bout des Boers; on se résignera alors à suivre les conseils donnés depuis longtemps par les libéraux et à faire preuve à l'égard des républicains de dispositions plus conciliantes. Il est à craindre seulement qu'il ne soit trop tard et que la cruauté anglaise n'ait provoqué tant de haines chez les Hollandais de l'Afrique du Sud que toute conciliation sera rendue impossible et que la guerre ne prendra fin que lorsqu'une des deux races en présence sera seule et absolue maîtresse du Sud-africain.

Ce résultat acquis, c'en sera fait du bon renom de l'Angleterre; ce sera la négation par elle de tout principe de justice, de liberté et de progrès. La violence aura triomphé chez le peuple qui, hier, se faisait gloire de l'ignorer, et, chose plus terrible encore, en ce temps de revendications des masses, l'esprit libéral périra

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

49

La Bûcheronne

PAR

CHARLES EDMOND

— Oui, Madame, c'est vous, — répliqua le praticien en lui portant ainsi le coup de grâce.

Les dernières résistances de la duchesse battaient la chamade. Femme par tempérament rebelle aux demi-mesures, là où tout autre eût hésité à se mouiller la plante des pieds, elle se précipitait vaillamment au plus profond de l'eau. La vie, le bonheur de Philippe, mais y avait-il au monde un sacrifice au-dessus d'un pareil trésor! Elle jeta le bras droit en l'air du geste propre aux cavaliers au moment de franchir un gros obstacle, puis, s'approchant du lit, elle

s'arrêta toute droite, les mains sur les hanches, et d'un air tendrement railleur:

— Me voilà, dit-elle, bien lotie avec tous mes projets, avec tous mes rêves! Je lui élève une princesse, et il me la troque contre une forestière! Mais, mon pauvre duc, tes enfants seraient encore plus bûcherons que toi! Ils finiraient par devenir des portraits vivants de leur grand-mère!

— Raison de plus, maman!

— Tu le veux? Soit alors; qu'ils le deviennent, puisque tu les y condamnes! Je serai assez faible pour ne les en aimer que davantage.

— Ma mère!... ma mère adorée! Oh! ils seront de bonne race! Vous disiez que, pour régénérer la noblesse, il fallait lui infuser du sang nouveau et réellement noble, du sang de roturier. Me voilà guéri par celui d'Angèle; il a coulé dans mes veines, et il est là, vivifiant, ce cœur qui allait s'éteindre!

Angèle se tenait à distance. La duchesse la chercha des yeux. Le débat entre les trois personnages s'était jusque-là poursuivi, en grande partie, à mi-voix. Elle en avait bien perçu les principaux points. C'est d'elle,

c'est de son mariage, c'est de celui de Philippe qu'il avait été question. Mais de là à s'imaginer que le duc l'avait demandée pour femme, que la duchesse l'avait acceptée pour bru, non, cela elle n'eût jamais osé l'admettre. Et pourtant les propos qu'elle avait saisis au vol lui semblaient bien clairs, bien précis. Folie! la chose n'était pas possible! Elle se croyait le jouet d'un rêve en pleine veille, d'une hallucination provoquée sans doute par les émotions si diverses, si profondes qu'elle venait d'éprouver. Un vague sentiment de vertige s'emparait de son cerveau. Elle finit par ne plus écouter, par ne plus entendre que des battements de son propre cœur, et ne tressaillit et ne se réveilla soudain qu'à l'appel sonore de la duchesse.

— Approche donc, Angèle, disait celle-ci; Philippe, à tout bien prendre, ne raisonne pas déjà si mal pour un convalescent. C'est par nous deux, ma fille, qu'il existe à présent.

Elle lui tendait les deux mains. Angèle les couvrit d'un long baiser. La vérité se fit jour dans son esprit. Un éblouissement! Elle tremblait, comme une feuille et cher-

chait en vain un mot de réponse aux douces paroles de la bûcheronne.

— C'est bon, c'est bon! continua celle-ci! si jeunes que vous soyez l'un et l'autre, vous n'en menez que mieux vos affaires!

Puis, se tournant vers Philippe:

— Mais trêve d'émotions pour le moment. Tu t'en accorderas plus tard, quand tu seras tout à fait rétabli.

Philippe se souleva, glissa ses jambes à terre et essaya de se tenir debout, surpris lui-même du peu d'effort qu'il lui avait fallu dépenser à cette manœuvre.

— Qu'en dites-vous? ma mère, fit-il, suis-je assez vaillant?

Le docteur et Angèle se hâtèrent de lui offrir leur appui. Il opta pour le bras droit de sa jeune promise, tant il se sentait fier de ses propres forces.

La mère fut saisie d'un frisson pareil à ceux qu'elle éprouvait jadis, toutes les fois que Philippe, s'échappant du giron de sa nourrice, s'évertuait à poser ses premiers pas sur le parquet.

L'attitude de ce convalescent à court terme la rassura. Elle le regardait avec joie se diriger vers le milieu de la pièce.

étouffé, là où on l'envisageait, mieux que partout ailleurs, à l'abri de toute atteinte.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est décidé de ne pas entrer en matière sur la requête de la Société suisse des sages-femmes demandant que l'obtention d'un brevet fédéral soit exigée pour l'exercice de cette fonction.

— Le Conseil d'Etat décide de répondre au Département fédéral des chemins de fer qu'il accepte la déclaration des concessionnaires du chemin de fer Loèche-Loèche-les-Bains, concernant la concession du 60% réclamée par le Grand Conseil dans son préavis au sujet de la demande du renouvellement et des modifications à la concession du dit chemin de fer, présentée par M. O. Schenk, ingénieur à Bulle.

Etat civil — MM. Aristide Martin, député à Monthey, pour la partie française du canton, et Franz de Riedmatten, député, à Munster, pour la partie allemande, ont été désignés par le Conseil d'Etat pour procéder, en 1902, à l'inspection des bureaux de l'état civil.

Pétition de l'Association agricole — Le Conseil d'Etat décide d'assumer les frais de la pétition adressée par l'Association agricole du Valais aux Chambres fédérales en vue d'obtenir des conditions plus favorables à l'agriculture dans la conclusion des futurs traités de commerce et de la recommander auprès de l'Autorité fédérale.

Imposition des contribuables à traitements — Statuant sur un cas particulier, le Conseil d'Etat estime que les contribuables qui ont changé de domicile dans le courant de l'année doivent être imposés dans les communes des deux domiciles proportionnellement à leur séjour dans chacune d'elles, en ce qui concerne les rentes, pensions, traitements et honoraires (art. 16 de la loi du 24 mai 1891 sur les registres de l'impôt.) Cette décision s'applique spécialement aux employés à traitements fixes que leur fonction amène à se déplacer dans le cours de l'année.

Brigue — *Un industriel nouvelle* — On annonce qu'une compagnie internationale de transports, au capital de 11 millions, se propose d'établir son siège à Brigue. Elle commencera son exploitation dès que le Simplon sera ouvert et elle occupera une centaine

d'employés qui auront leur domicile à Brigue.

Société Sédunoise d'agriculture — Les membres de la Société sédunoise d'agriculture sont convoqués en assemblée générale le dimanche 29 et à 3 h, du soir au local ordinaire.

Ordre du jour: Rapport du comité; nominations périodiques.

Martigny — *Arbre de Noël* — Elle a eu lieu mercredi à 2 heures après-midi, cette charmante fête de l'Arbre de Noël dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, bien trop petite pour contenir la nombreuse foule qui s'y pressait.

La cérémonie a débuté par deux chœurs de circonstance chantés par les enfants des écoles groupés autour du traditionnel sapineau étincelant de lumière et de dorures.

M. E. C. le diseur bien connu, est venu ensuite égayer l'assistance en récitant dans les divers dialectes connus la fable du *Renard* et du *Corbeau* en la soulignant par des commentaires plein d'à propos à l'adresse de nos jeunes écoliers.

L'apparition sur la scène de l'initiateur de cette œuvre philanthropique sous les traits du bonhomme Hiver portant au dos une hotte chargée d'oranges a été une vraie joie pour toute cette intéressante jeunesse; dans une allocution toute paternelle et bien sentie, il lui a adressé quelques excellentes exhortations qui auront été au cœur de ces bambins et dont nous devons espérer qu'ils feront leur profit.

La distribution des jouets et bonbons tant attendus s'est faite ensuite, à la grande joie de ces enfants dont les yeux s'étaient hypnotisés par la vue de tous ces trésors.

La fête s'est terminée par la remise à 92 garçons et filles de divers paquets de vêtements comprenant aussi un bon pour une paire de socques.

On se figure la joie des enfants en recevant les cadeaux qui leur étaient destinés, et dont la valeur n'est généralement pas inférieure à 3 ou 4 francs.

Inaugurée cette année pour la première fois, cette fête de l'Arbre de Noël a réussi à souhait; tout le monde en a été enchanté et exprime le désir qu'elle soit renouvelée chaque année.

Nous devons féliciter de ce succès en premier lieu l'organisateur de l'Arbre, M. A. P. qui s'est dépensé sans compter, puis Mesdames les quêteuses qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines pour recueillir des dons.

L'empressement de la population à accueillir les personnes chargées de la collecte ainsi que le don généreux de la municipalité prouvent l'intérêt dont cette pieuse cérémonie a été accueillie à Martigny.

Un merci aussi à la fanfare La Cécilia qui comme toujours, a bien voulu prêter son dévoué concours pour la réussite de la fête.

— *Souscription en faveur des sourds-muets de Gêronde*:

MM. A. Tissières, préfet, 10 fr. J. Spagnoli 5. A. et R. Closuit 5. Auguste Ducey 5, J. Lugon-Lugon et E. Lugon-Delaloye 5. Tavernier Maurice 5. Hortense Morand-Delaquis 5. Georges Morand 5. Gillioz, greffier, 3. Mœ Lovey 3. A. Vallet-Meilland 3. Luc Closuit 2. A. Darbellay, tonnelier 2. Moret Alphonse 2. Stéphanie Coquoz 2. Jos. Veuthey 2. Henri Moret 2. Coquoz avocat 2. Wicht, café 2. Besse Mœ, vicaire 2. Luisier recteur 2. Jules Morand 2. Celine Défayes 2. de Cocatrix Paul 2. Alfred Gay ingénieur 2. Dupuis Victor 2. Ant. Torrione 2. Gratien Torrione 2. Sauthier-Cropt 2. Cropt Ls président 2. Benj. Saudan 2. R. Kluser 2. Ocart Cornut 2. J. Michellod 2. Ant. Cretton 2. Total 102.

Les jours ont tourné — Nous rappelons aux personnes qui ne s'en sont pas aperçues que, suivant une vieille habitude, le soleil est entré, samedi 21 décembre, au signe du Capricorne.

Nous avons vécu, entre samedi et dimanche, la nuit la plus longue de l'année. Désormais les jours iront croissant; toutefois, jusqu'au 10 janvier, le soleil se lèvera toujours plus tard. L'augmentation ne sera perceptible que le soir.

Mot de la fin

Entendu mardi entre deux ressortissants d'Entremont au retour du cimetière:

Maurice. Dis, Hercule, comeint ceint set fit qu'icé l'incoura l'a lassa sin conteste souna li clotzets ora qu'in Bagnes l'a fallu tant det manigances?

Hercule. Qu'è ti boyet! Let to simplemeint qu'à Martigny l'ont pas det Gaillard po président, mi det véritablos gaillards.

Confédération Suisse

Conseil fédéral — Le Conseil fédéral a réparti comme suit les départements entre ses membres pour l'année 1902:

Département politique, M. Zemp; suppléant, M. Deucher; Intérieur, M. Ruchet; suppléant, M. Muller; Justice et police, M. Brenner; suppléant M. Ruchet; département militaire, M. Muller; suppléant M. Hauser; finances et douanes, M. Hauser; suppléant M. Brenner; commerce, industrie et agriculture, M. Deucher; suppléant M. Comtesse; postes et chemins de fer, M. Comtesse; suppléant, M. Zemp.

mères du même enfant, car, en définitive, votre fils vous doit deux fois la vie.

— Et la seconde, — ceci entre nous, — me vaut une commotion que je suis seule en état d'apprécier.

Elle se leva, essuya ses yeux, s'éventa de son mouchoir, puis, après réflexion:

— Un instant! dit-elle; tout n'est pas terminé. Mon consentement à moi ne suffit pas; il faut encore celui de Daniel. Or, je le connais, mon Daniel!

— Plus royaliste que le roi?

— Je ne puis pourtant pas lui mettre le couteau à la gorge, s'il refuse!

— Et s'il accepte?

— Je m'exécuterai. Ma parole est donnée.

— Permettez-vous que je l'appelle, ici, auprès de vous?

— Afin de battre le fer tandis qu'il est chaud? Avouez-le, car en dépit de votre air de sainte-n'y-touche, vous aussi me paraissez jouer un rôle dans le complot. — Soit! dépêchez-vous, et puis, ne quittez pas des yeux Philippe. Cela n'est pas le moment.

En temps normal, la duchesse avant de se mesurer avec Daniel, eût d'abord médité

Les présidents de la Confédération — La récente élection de M. le conseiller fédéral Zemp à la présidence pour 1902 nous a amené à rechercher la liste des présidents de la Confédération depuis l'année 1848 jusqu'à nos jours. La voici:

1848, Ochsenbein, Berne; 1849, Furrer, Zurich; 1850, Druey, Vaud; 1851, Munzinger, Soleure; 1852, Furrer, Zurich; 1853, Nœf, St-Gall; 1854, Frey-Hérosée, Argovie; 1855, Furrer, Zurich; 1856, Stämpfli, Berne; 1857, Fornerod, Vaud; 1858, Furrer, Zurich; 1859, Stämpfli, Berne; 1860, Frey-Hérosée, Argovie; 1861, Knüsel, Lucerne; 1862, Stämpfli, Berne; 1863, Fornerod, Vaud; 1864, Dubs, Zurich; 1865, Schenk, Berne; 1866, Knüsel, Lucerne; 1867, Fornerod, Vaud; 1868, Dubs, Zurich; 1869, Welti, Argovie; 1870, Dubs, Zurich; 1871, Schenk, Berne; 1872, Welti, Argovie; 1873, Cérésolle, Vaud; 1874, Schenk, Berne; 1875, Scherer, Zurich; 1876, Welti, Argovie; 1877, Herr, Glaris; 1878, Schenk, Berne; 1879, Hammer, Soleure; 1880, Welti, Argovie; 1881, Droz, Neuchâtel; 1882, Bavier Grisons; 1883, Ruchonnet, Vaud; 1884, Welti, Argovie; 1885, Schenk, Berne; 1886, Deucher, Thurgovie; 1887, Droz, Neuchâtel; 1888, Hertenstein, Zurich; 1889, Hammer, Soleure; 1890, Ruchonnet, Vaud; 1891, Welti, Argovie; 1892, Hauser, Zurich; 1893, Schenk, Berne; 1895, Zemp, Lucerne; 1896, Lachenal, Genève; 1897, Deucher, Thurgovie; 1898, Ruffy, Vaud; 1899, Muller, Berne; 1900, Hauser, Zurich; 1901, Brenner, Bâle; 1902, Zemp, Lucerne.

C'est Zurich qui détient le record, avec 11 présidents, puis viennent Berne, 10, Vaud 8, Argovie 7.

MM. Schenk et Welti ont été chacun 6 fois président; Furrer 4 fois, M. Fornerod 3 fois; ceux qui ont 2 fois occupé la présidence sont: MM. Frey-Hérosée, Stämpfli, Knüsel, Hammer, Droz, Deucher, Hauser, Zemp.

Chemins de fer fédéraux —

D'après des communications faites au Conseil d'administration, la direction des chemins de fer fédéraux se propose d'adopter: 1. comme insigne à fixer à la casquette des employés la croix blanche sur fond rouge avec, au-dessus, une roue ailée; 2. comme marque du matériel roulant les lettres S.-B.-B. (Schweizerische Bundes-Bahnen) pour la Suisse allemande et italienne, et C.-F.F. (Chemins de fer fédéraux) pour la Suisse française. Les voitures de voyageurs, de bagages et de marchandises porteront les deux chiffres; la croix blanche sur fond rouge figurera en outre sur les wagons de voyageurs et de bagages.

On écrit à ce sujet à la *Revue*:

Les marques que la direction générale se propose d'adopter pour le matériel roulant (S.-B.-B. et C.-F.-F.)

son plan de campagne, arrêté ses points d'attaque, aiguisé ses rispotes afin d'amener le rude et dévoué adversaire à mettre bas les armes sans longs tiraillements. Mais la situation actuelle ne se prêtait pas à des combinaisons minutieuses. Une charge à fond lui parut la seule manœuvre praticable. Aussi, de prime abord, fonça-t-elle droit sur le forestier.

— De retour!... Enfin! s'écria-t-elle. Vous nous avez manqué et je vous en félicite, car nous avons traversé des moments singulièrement durs. Mon fils vous a-t-il raconté ce que vient de faire Angèle?

— Son devoir.

— C'est à nous maintenant de remplir le nôtre.

— Parfaitement; il faut retrouver l'assassin.

— J'y pense moins depuis que Philippe est sauvé.

— J'y penserai, moi.

(A suivre.)

— M. Daniel est là, dans la chambre de monsieur le duc, — annonça en entrant un domestique.

— Daniel! il arrive à point! Ma mère, laissez-moi le recevoir!

— A la condition que tu ne lui souffleras pas un mot de la grande décision qui vient d'être prise céans. Cela me regarde. Va! je te rejoins à la minute.

Le domestique ouvrit la porte, et le jeune couple se dirigea à la rencontre du forestier.

XXVIII.

La duchesse tenait à se retrouver un moment en tête-à-tête avec Aveline. Les événements qui venaient de s'accomplir, les plus importants sans contredit qui eussent marqué dans sa vie, l'avaient bouleversée à fond. Un échafaudage si minutieusement construit, au prix de tant de soins, de tant d'efforts, s'écroulait soudain; un autre édifice, si disparate, surgissait de toutes pièces à la place; les angoisses de la mère, transformées comme par magie en une joie immense, tout cela avait fini par lui imposer le besoin de reprendre haleine, de rassem-

bler ses idées. La porte s'était à peine refermée sur Philippe, qu'elle interpella le docteur:

— Redites-le-moi encore. Est-ce bien vrai? plus rien à craindre?

— Rien, absolument rien.

— Sur votre âme et conscience?

— Sur mon âme et conscience.

La certitude d'un bonheur s'étendant désormais à perte de vue se manifesta chez la duchesse par une détente de nerfs que la vigueur de sa volonté empêcha seule de dégénérer en une crise. Elle s'affaissa dans un fauteuil et de ses deux mains se couvrit le visage baigné de larmes.

— Eh bien! eh bien! Madame, fit le docteur, — après avoir résisté à toutes les péripéties du désespoir, voilà que vous succombez au triomphe!

— Qu'y puis-je! C'est plus fort que moi. Ah! vous êtes un fier médecin!... et un ami!

— Et vous, une duchesse comme l'on n'en rencontre guère.

— Sinon parmi les bûcheronnes, n'est-ce pas?

— Ou bien parmi les femmes deux fois



Commandez vos Cartes de visite aux

ne nous semble pas un choix heureux. Un wagon marqué S.-B.-B. qui ira avec un chargement en France ou en Italie risque fort de ne pas désigner qu'il est propriété du peuple suisse; il en est de même pour un wagon C.-F.-F. qui roulera sur les rails de l'empire allemand ou en Autriche-Hongrie. Mettre sur chaque véhicule les deux désignations S.-B.-B. C.-F.-F. n'est guère esthétique et parfaitement incompréhensible.

Pourquoi n'admettrions-nous pas un grand Suisse suivi du nom entier de notre pays dans nos trois langues nationales ?

Nouvelles des Cantons

Vaud — Démission d'un conseiller d'Etat — M. le conseiller d'Etat Viquerat, le doyen en charge de ce corps, a donné sa démission pour le 31 décembre courant, à raison de son âge. Il est question, pour le remplacer, de M. Paul Etier, de Nyon, président du Grand Conseil.

Mévente des vins — La commission nommée par la réunion intercantonale des personnes intéressées à la question de la mévente des vins et des moyens d'y remédier convoquée à Lausanne, le 14 novembre dernier, par le syndicat des négociants en vins du canton de Vaud, s'est réunie ces jours à Lausanne. Elle a décidé de se subdiviser en trois sous-commissions qui traiteront les points suivants: Relèvement des droits d'entrée; 2. Tarifs et transports, dans laquelle figure M. Giroud, secrétaire agricole du Valais; 3. Revision de l'art. 32 bis de la Constitution fédérale.

Ces sous-commissions présenteront leurs rapports à la commission qui se réunira en séance plénière et convoquera pour la fin de l'hiver une nouvelle grande assemblée d'intéressés.

Neuchâtel — La mévente des vins — Les délégués des communes viticoles se sont réunis samedi à Auvier, sous la présidence de M. Jean de Montmollin, pour discuter les mesures à prendre contre la mévente des vins. Presque à l'unanimité l'assemblée a décidé de recommander aux autorités fédérales le relèvement dans une large mesure des droits sur les vins au moment de la négociation des traités de commerce. Elle a également décidé de demander l'élévation des droits sur les raisins secs et frais, pour empêcher une concurrence ruineuse, ainsi que l'abaissement des tarifs de chemins de fer, la suppression des droits de pénétration et la nomination d'un représentant des intérêts viticoles dans la commission des tarifs douaniers. L'assemblée n'a pas voté la demande des viticulteurs d'imposer les bières étrangères et les matières premières nécessaires à la fabrication de la bière. Elle demandera au Conseil d'Etat la stricte application de la loi de 1895 sur les vins de seconde cuvée.

Genève — Restaurant automatique — La dernière nouveauté, c'est le restaurant automatique de la Société „Helvétie“, qui s'est ouvert mardi après-midi, rue de la Croix-d'Or, 35. Pas de sommeliers ou de sommelières guettant le pourboire; vous mettez le prix dans l'ouverture et vous vous servez.

Le mécanisme échappe au public, qui se trouve dans un hall confortable, en face de panneaux décorés en glaces et d'appliques de nickel.

On peut avoir de tout, au restaurant automatique: des boissons, d'abord, cinq ou six bières du pays ou de l'étranger; des vins, suisses ou français. Des liqueurs: rhum, cognac, kirsch, Malaga, vermouth, à des prix variant de 10 à 50 centimes (pour le cocktail).

Les aliments sont variés: plats du jour, chauds, à 60 cent., sandwiches, 20 cent., pâtisseries, à 10 cent; les boissons chaudes, café, chocolat, lait, à 10 cent.

Il suffit de s'approcher d'un panneau, de glisser le prix dans l'ouverture, une main mystérieuse vous avance votre plat ou fait couler le café.

Zurich — Assassinat — Le soir de Noël, l'agriculteur Albert Hausheer a été trouvé assassiné dans la maison qu'il habitait seul à Neuhaus, près de Fischenthal. Deux personnes soupçonnées d'être les auteurs du crime sont activement recherchées.

St-Gall — Drame sur le lac de Wallenstadt — Mardi soir, un canot qui portait deux morts a abordé à Quinten. Mercredi, les autorités de Sargans ont fait une enquête, de laquelle il ressort que les morts sont M. J. Böhni, âgé de 47 ans, et sa belle-sœur, Mme Böhni, âgée de 60 ans environ, tous deux de Beltis. Un fils de cette dame, âgé d'une vingtaine d'années, a disparu. Ces trois personnes avaient quitté Muhlehorn à 8 h. du soir et voulaient se rendre à Betlis. On pense que le canot faisait eau, que le jeune homme s'est noyé et que M. et Mme Böhni sont morts de froid.

Appenzell — Un mendiant assassin — Une tentative d'assassinat a été commise aux environs de Hérisau. Un jeune repris de justice s'étant introduit pour mendier dans une maison isolée, y trouva le propriétaire, qui tira de son porte-monnaie quelques piécettes pour les donner au vagabond. Mais celui-ci, ayant constaté que le porte-monnaie était garni de pièces de 5 francs, conçut aussitôt l'idée de s'en emparer, fût-ce au prix d'un meurtre. Saisissant une hache qui se trouvait à portée de sa main, il fondit sur l'homme en brandissant l'arme improvisée. Le propriétaire de la maison, heureusement, était un solide gaillard. Il para le coup et engagea la lutte avec son agresseur qui, ayant renoncé à se servir de la hache, chercha à étrangler son adversaire. Aux cris de celui-ci son frère, qui était dans le voisinage, accourut. Le bandit prit la fuite. La police, lancée à ses trousses, le cueillit dans une grange où il s'était réfugié parmi le foin.

VARIÉTÉS

Monstres et phénomènes

Les membres de l'Académie de médecine de Paris, les médecins et chirurgiens des hôpitaux étaient conviés lundi matin à examiner au point de vue scientifique tous les phénomènes humains, tous les monstres, les dégénérés, les anormaux, qu'un impresario présente au public non loin de l'Ecole-Militaire. L'occasion était excellente, car cette collection constitue un véritable musée pathologique, un musée Daubigny de phénomènes vivants. Parmi les nombreux patriotes présents à cette visite médicale, citons les professeurs Chantemesse et Reclus, le docteur Croisier, etc. Trois chirurgiens des hôpitaux, professeurs à la Faculté de médecine, MM. Le Dentu, Poirier et Paul Delbet examinèrent de plus près les phénomènes.

„Nous n'insisterons pas, dit le Temps, sur les attractions comme l'homme qui mange du verre et boit du pétrole, l'avaleur d'aiguilles, ou l'individu, véritable pelote vivante, qui se plante de longues épingle dans les muscles sans aucune douleur et sans que le sang vienne perler à la peau. Mais à côté de ces exhibitions qui ne sont point nouvelles et furent reproduites à satiété par les Aissaouas, il faut citer toute une série de cas anatomiques, physiologiques et pathologiques vraiment curieux à étudier.

Voici l'homme momie qui ne pèse que 32 kilos à quarante-cinq ans. Cet amaigrissement augmente tous les jours; les muscles du tronc et des membres sont envahis par la maladie et presque paralysés, seuls les muscles de la face sont encore normaux. C'est un cas typique d'une maladie connue, l'atrophie musculaire progressive.

Ici, un beau gaillard admirablement musclé peut à volonté s'élargir la poitrine de cinquante centimètres. Il est infiniment probable que son diaphragme distendu lui permet de faire remonter ses organes abdominaux dans son thorax. En outre, cet homme déplace son cœur à volonté, toujours par la distension de son diaphragme, et arrête ses battements; pendant quelques secondes son pouls ne bat plus. L'expérience est facile à contrôler. C'est une curiosité physiologique à rapprocher de son voisin l'homme caoutchouc, le phénomène à la peau élastique, qui se tire la peau de la face et l'allonge de quelque trente centimètres.

Encore un phénomène doué d'une „forte tête“. Le professeur Poirier en a expérimenté la résistance en brisant une pierre sur la tête en question à coups de marteau. Sans doute cette pierre n'est que du calcaire et cependant il faut un certain effort pour la briser. Le crâne est protégé par un cuir chevelu très épais et adhérent aux os, ainsi que par une couche d'infiltration séreuse, d'œdème qui se laisse déprimer sous le choc et fait l'office d'un tampon.

Présentons miss Annie Johnes, la femme à barbe, une beauté féminine, nous explique le barnum, dont les lèvres sont ornées d'une superbe paire de moustaches et le menton couvert d'une belle barbe noire. C'est un cas héréditaire d'ailleurs dans la famille de l'aimable personne. Tout à côté, voici l'homme-chien Jo Jo, dont le visage et le corps sont couverts de poils longs et soyeux. Jo Jo a été examiné à Berlin par le professeur Virchow. Ces deux phénomènes pileux, pour être rares, ne sont point nouveaux, et des cas semblables ont été étudiés dans la science sous le nom rébarbatif d'hypertrichosis.

Ici, une gentille fillette a la peau tigrée et tachetée. C'est, nous explique un savant médecin de l'assistance, l'inégale répartition du pigment coloré de la peau qui produit ce phénomène, que le savant dermatologiste Bazin avait nommé „vitiligo“. En outre cette enfant est casquée d'une aigrette, de cheveux blancs qui tranchent sur le noir d'ébène de leurs congénères.

Ici c'est un cas voisin, un cas d'albinisme, un jeune homme dont les cheveux sont tout blancs et les yeux rouges comme les lapins albinos, phénomène dû à l'absence complète de pigmentation. Mais cet albinos ne se contente pas de son albinisme pour figurer dans cette galerie de phénomènes, c'est encore un disloqué surprenant qui jongle véritablement avec ses articulations. Il nous a présenté quelques luxations de l'épaule et de la hanche, avec tous les symptômes de ces affections, qui ont fait l'admiration des médecins présents.

Non moins disloqué est l'homme qui se grandit de plus de 40 centimètres, sans doute en redressant sa colonne vertébrale. Ce phénomène peut encore allonger d'une dizaine de centimètres son bras tendu en détachant son omoplate de son corps. C'est du moins la constatation des professeurs Poirier et Delbet.

Nous n'insisterons pas sur un hideux microcéphale au cerveau rudimentaire et absolument inintelligent, et nous citerons simplement le nain Pierre le Grand, âgé de vingt et un ans, qui mesure 58 centimètres et pèse trois kilos et demi, avorton rachiti-

que dont l'intelligence n'est guère plus brillante que celle du précédent.

Mentionnons enfin les deux jumeaux japonais étroitement réunis par une membrane, et deux ravissantes fillettes Rosa et Dodica, qui présentent la même infirmité. C'est un type de ces monstruosité si bien étudiées par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire sous le nom de „xiphopages“.

Etats-Unis — Un président à poigne — Le nouveau président des Etats-Unis, M. Roosevelt vient de gagner ses chevrons d'homme à poigne, ce qui, chez ce peuple énergique ne saurait nuire à sa popularité. Attaqué dans la rue par un ivrogne ou un fou, il n'a pas hésité et s'est fait faire place d'un coup de poing qui a paru un coup de maître.

Cela se passait vendredi soir. Le président était en compagnie de l'ambassadeur d'Angleterre. Les deux hommes d'Etat ont continué leur promenade.

APRÈS LA GUERRE

C'était pendant la guerre, il y a plus de vingt-huit ans. L'armée de l'Est battait en retraite. Dans les bois d'Héricourt des régiments entiers campaient dans la neige.

Un grand nombre de nos malheureux soldats eurent les membres gelés, tandis que d'autres contractèrent des maladies qui, si elles ne furent pas mortelles, du moins firent de leurs victimes des invalides pour le restant de leurs jours. L'un de ces soldats est actuellement négociant à Grenoble, au No 5, rue de France. C'est M. Edouard Tardy qui, depuis cet épisode mémorable, jusqu'à une époque toute récente, n'avait jamais joui d'un moment de bonne santé. Le mal dont M. Tardy souffrait depuis près de vingt-cinq ans était celui qui s'attaque ordinairement aux voies digestives et qui a nom: dispepsie.

En rentrant dans la vie civile, M. Tardy ressentit des douleurs d'estomac qui résistèrent à tous les remèdes qu'il employa. Avec le temps le mal devint plus fréquent, et enfin chronique. Il digérait très imparfaitement le peu de nourriture qu'il prenait. Or, moins il prenait d'aliments et plus sa faiblesse allait en grandissant.

Les médecins déclarèrent qu'il était anémique, et qu'il souffrait d'un appauvrissement du sang.

Outre l'appareil digestif qui était en désordre le foie lui-même ne remplissait ses fonctions, et permettait à la bile d'envahir les veines et d'empoisonner le sang.

Ses intestins étaient toujours plus ou moins échauffés. Parfois, il était en proie à une affreuse diarrhée, d'autres fois il souffrait d'une constipation excessive.

Dans une lettre qu'il nous a adressée et qui porte sa signature dûment légalisée par M. Lachmann, Adjoint au maire de Grenoble, M. Tardy s'exprime ainsi:

„Un jour que je me trouvais dans un hôtel à Grenoble, attendant un client, j'aperçus sur une table un petit livre que je parcourus d'abord avec indifférence. Cependant un certain passage attira tout spécialement mon attention.

„Il s'agissait d'un remède, la Tisane américaine des Shakers, découvert en Amérique et vendu en France par M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille. Les nombreuses attestations de guérisons opérées par ce remède et relatées dans ce petit livre me décidèrent à l'employer.

„Les premières cueillettes produisirent un effet remarquable. Mes souffrances diminuèrent peu à peu, et en continuant ce traitement pendant quelques semaines, je finis par recouvrer la santé après en avoir été privé pendant près de vingt-cinq ans. Ma guérison a été si radicale, grâce à la Tisane américaine des Shakers, que depuis quatre ans je n'ai plus senti le moindre malaise.

Economie domestique — Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur signalant un excellent remède annoncé dans notre journal de ce jour, le biphosphate de chaux préparé par des religieux, les Frères Maristes.

L'usage de cette solution en atteste chaque jour la sérieuse efficacité dans les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, phtisie tuberculeuse au premier et deuxième degré, améliorant considérablement l'état des malades au troisième. Puis la scrofule, le ramollissement et la carie des os, l'hydropisie et autres maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang.

Les célébrités médicales en font les plus grands éloges. Les professeurs et en général les personnes qui font un grand usage de la parole trouvent dans son emploi un puissant adjuvant.

Imprimerie Commerciale Martigny

Restaurant Kluser

Samedi le 28 décembre dès 8 heures du soir

RAMS

Dimanche le 29 **3 concerts**

à 11¹/₂ h. 2 h. et 7¹/₂ h. du soir

Le soir de St-Sylvestre **spécialité de Wienerlis**

Choucroute garnie 80 ct.

Invitation cordiale

R. KLUSER

Attention

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public de **Martigny** et des environs qu'il a joint à son commerce de **Boulangerie** une **PÂTISSERIE**, ainsi qu'une **SALLE de RAFFRAICHISSEMENTS** où l'on trouvera, à toute heure, **Pâtisserie de choix, Thé, Café, Chocolat, etc.**

Se recommande

Jean VADI.

Fêtes de Noël et Nouvel-An
Etrences utiles et précieuses

HENRI MORET

Martigny — Place Centrale — Martigny

Grand assortiment de montres or, argent et métal

Pendules-Régulateurs, Réveils

Grand choix de bagues, broches, boucles d'oreilles,

sautoirs, colliers, bracelets or, argent et doublé.

Orfèvrerie

Réparations soignées

La Filature et Fabrique de draps et milaines

Médaille d'or, Vevey 1901

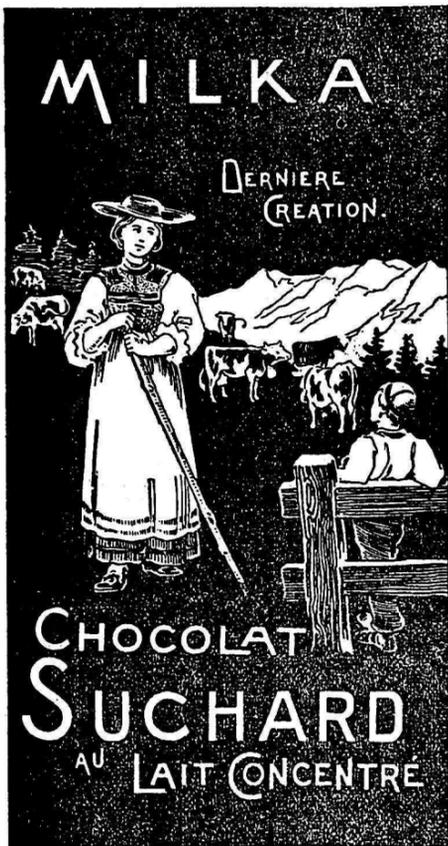
Henri Berger-Besson, à Eclépens (Vaud)

se recommande aux propriétaires de moutons pour la fabrication à façon de bons draps unis et façonnés, milaines pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits. Echantillons à disposition. Filage de laine à tricoter.

Prière d'envoyer les laines en gare ou poste Eclépens (Vaud) et de faire suivre chaque envoi d'une lettre d'instruction pour le travail. Indiquer sur l'adresse le nom de l'expéditeur.

Références chez M. Joseph Chappot, juge, Charrat.

Grand choix de BOITES et d'articles fantaisie pour cadeaux. En vente dans tous les bons magasins.



Demandez échantillon gratis du

VIN

de raisins secs

à Frs 23.-- les 100 litres franco

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT

Succès croissant depuis 12 ans Analysé par les chimistes

Beaucoup de lettres de recommandation

Vitrauphanie

Papiers peints transparents pour coller sur vitrages

En vente à

Imprimerie Commerciale, Martigny

A l'occasion des Fêtes de Nouvel-An

Mlle **JUILLAND** avise le public de **MARTIGNY** et des environs qu'elle vendra au grand rabais tous les articles d'hiver, chemises, caleçons, maillots, figaros, gants, laines à tricoter, soies à broder, ainsi que quelques articles utiles pour **ETRENNES**. Albums pour photographies et cartes postales, papeteries, parfumerie.

Ancien magasin Jos.-Ed. Rouiller

L'Agence A. Luy, Montreux

DEMANDE: Bonnes d'enfants, filles d'office et de cuisine, laveuses et jeunes filles pour tout faire. Salaire mensuel 20 à 30 fr.

On demande

dans une famille du Bas-Valais, pour fin Janvier, une fille de 20 à 22 ans. causant le français, active et intelligente, connaissant tous les travaux d'un ménage. Vie de famille.

Adresser les offres au bureau du journal.

FRÈRES MARISTES

Solution de Bi-Phosphate de CHAUX
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

30 ans de succès, contre scrofule, débilité, ramollissement, carie des os.

Maladies des voies respiratoires.

Spécialement recommandée pour convalescents, enfants et jeunes filles, excite l'appétit, facilite la digestion.

Prix: 3 fr. le 1/2 litre, 5 fr. le litre. (Notice franco).

Dépôt gén. chez M. J. Bousser, r. du Rhône, 108, Genève.

Vente au détail dans les pharmacies: G. Morand, à Martigny-Ville, Xavier Zimmermann, à Sion, Louis Rey, à St-Maurice, M. Carraux, à Monthey, Eph. Joris, à Orsières, Ch. Joris, à Martigny-Bourg.

N'achetez pas de Chaussures avant

d'avoir vu le grand catalogue illustré avec 200 gravures de la

Maison d'envoi

Guillaume Græb à Zurich

Le catalogue sera expédié gratis et franco.

Il expédie contre remboursement:

Souliers p. filles et garçons, très-forts No 26-29 à fr. 3.50, No 30-35 à fr. 4.50

Pantoufles en canevas p. dames à fr. 1.90

Souliers à lacer p. dames, très-forts à fr. 5.50

Les mêmes, plus élégantes, avec bouts à fr. 6.40

Bottines à lacer p. hommes très-forts à fr. 7.80

Les mêmes, avec bouts, élég. à fr. 8.25

Souliers d'ouvriers, très-forts à fr. 5.90

Echange de ce qui ne convient pas

Rien que de la marchandise garantie solide.

Service rigoureusement réel

La maison existe depuis 20 ans.

"Trybol"

Eau dentifrice antisept. aux Herbes

La meilleure du présent

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et parfumeries à fr. 1.50 par flacon.

Dépôts chez: MM. BASEGGIO, coiffeur, Martigny-Bourg; Mce LOVEY, pharm. Martigny-Ville.

Seul concessionnaire pour le canton du Valais:

M. F. BICHSEL, pharm. à SION



Où

trouverez-vous

des Cartes de Visite

soignées et à prix modérés?

AUX

IMPRIMERIES COMMERCIALES

DE

MARTIGNY ET MONTHEY



Ville de Hambourg

Deuxième classe. Tirage les 8 et 9 janvier

500,000 Marcs
ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de meilleure réussite par le **Grand Lotissement d'Argent de Hambourg**, autorisé et garanti par le Gouvernement. La Ville de Hambourg garantit le prompt paiement des prix gagnés, la fortune entière de l'Etat servant de garantie officielle.

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 6 tirages de **116,000 billets 57,010 gains** de la somme totale de

Marcs 10,085,040

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs 500,000

mais spécialement des gains à

- 1 à Mcs 300000
- 1 à " 200000
- 1 à " 100000
- 1 à " 75000
- 2 à " 70000
- 1 à " 65000
- 1 à " 60000
- 1 à " 55000
- 1 à " 50000
- 1 à " 40000
- 1 à " 30000
- 1 à " 20000
- 15 à " 10000
- 55 à " 5000
- 102 à " 3000
- 155 à " 2000
- 3 à " 1500
- 610 à " 1000
- 1025 à " 300
- 36053 à " 169
- 18980 à 250, 200, 150,
- 148, 115, 100, 78, 45,
- 21.

Les gains, indiqués ci-contre seront tirés dans la 2^{me} classe **4000** au montant de **Marcs 258,945**.

Le gain principal de la 2^{me} classe est de **M. 55,000**, celui de la 3^{me} **M. 60,000**, 4^e classe **M. 65,000**, 5^e classe **M. 70,000**, 6^e classe **M. 75,000** dans la 7^{me} classe, éventuellement **M. 500,000**, mais spécialement **M 300,000, 200,000, etc.**

Les jours de tirages sont fixés officiellement pour les **8 et 9 janvier 1902**.

Pour le prochain deuxième tirage de ce grand lotissement d'argent, garanti par l'Etat, le prix

d'un billet original entier est de Fr. 22.50
" " " demi " " 11.25
" " " quart " " 5.65
" " " huitième " " 2.85

Contre remise du montant par mandat de poste international ou contre remboursement, tous les ordres seront exécutés immédiatement et avec le plus grand soin et le titre original muni des armes de l'Etat sera remis entre les mains du commettant.

Un plan officiel contenant le tableau des gains, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et, après chaque tirage, les listes seront envoyées à mes clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande, j'envoie d'avance et affranchi le plan officiel et je déclare reprendre en cas de non convenance et avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Mon entreprise a toujours été favorisée par la fortune et j'ai souvent eu le plaisir de payer à mes clients les plus grands prix, entre autres ceux de

Marcs **200,000, 65,000, 60,000, 40,000, 40,000, etc.**

Comme il est à prévoir que la **solidité et la bonne réputation** de mon entreprise attireront de nombreux preneurs, je prie, afin de pouvoir exécuter tous les ordres, de me les faire parvenir le plus tôt possible.

Friedrich Fricke

Maison de Banque à Brême

Les personnes qui s'intéressent à un Lotissement d'argent fondé sur la base la plus solide et qui tiennent à la sauvegarde de leurs intérêts sous tous les rapports, sont priées de s'adresser directement et avec confiance à ma maison

Friedrich Fricke à Brême

Mes honorables clients ont l'avantage de recevoir leurs billets directement, sans l'intermédiaire d'une troisième personne et, de cette manière, ils ont tous les avantages d'une relation directe. Tous les ordres qui me parviendront seront immédiatement enregistrés et effectués promptement.